



Compte-rendu du bureau national du lundi 9 octobre 2017.

Présent.e.s :

Philippe Brunet, Maryannick Chalabi, Corinne Charamond, Frédéric Maguet, Nelly le Meur, Sylvie Serre, François Vohl, Marina Zveguinzoff

Excusé.e.s :

Bailla Aïssou, Laetitia Godfrin, Jean-Pierre Jollivet, Benoît Ode, André Sacristin, Michel Taphanel

Invitée : Marif Gleizes

Syndicalisation

Le conseil d'automne (14 et 15 novembre) va être en grande partie consacré à la vie syndicale des sections, notamment (mais pas que) dans le contexte des élections de représentativité de décembre 2018 (travail de conviction en local dans une ambiance de compétition parfois pénible).

Des questions se posent à toutes les sections : comment organiser des HMI ? Comment faire que les collègues s'y intéressent ? Comment prendre les décharges dont on a besoin sans avoir à rattraper le boulot après et sans que le travail non fait retombe sur les collègues ?

Des questions plus spécifiques se posent aux sections qui sont confrontées à des directions complètement dingues (une bonne moitié des directions dans le paysage actuel, apparemment) : comment percer une brèche dans la toute puissance directoriale ? (cas d'école : la photo du CNC). Comment faire adhérer des jeunes sans les cramer définitivement sur le plan professionnel ?

Management... à la schlague

Pour nourrir les futurs épisodes de notre feuilleton « Violence managériale » on n'aura, hélas, pas besoin de trop nous creuser la tête. Nos sources d'inspiration sont bien un peu toujours les mêmes mais, comme elles renouvellent sans cesse leur répertoire sinistre, on n'est pas prêts d'écrire le mot « fin ».

Dans la catégorie « faux derche », la palme du mois revient au Mucem. On la fait vite : dans un des services high tech du J4, la direction décide de mettre fin à un contrat dans des conditions très défavorables à l'agent (à toute vitesse et au plus mauvais moment). Une de ses

collègues, outrée, proteste de la chose devant les amis du musée et des partenaires. Réaction de la direction : une CCP disciplinaire agressive et des leçons de morale dans le style : « c'est pas bien, ce qu'elle a fait, les syndicats devraient dire que c'est pas normal et que l'agent en question aurait dû s'en remettre à eux ». C'est aimable, ça, de donner des leçons de discipline syndicale au moment où on saque une agente. D'accord, en sortant du bois en solitaire elle avait toutes les chances de se faire mitrailler, nous on le sait, mais la plupart des agents du Mucem, à qui la direction a répété sans arrêt que les syndicats ne servent à rien, n'ont pas la moindre notion des techniques de mobilisation et d'auto-défense collective. Donc, nous avons une collègue qui risque de prendre lourd pour délit de solidarité et une direction qui rigole en donnant des leçons de syndicalisme. Même si la collègue en question a eu une réaction un peu en dehors des clous, cette réaction n'est rien à côté de la sauvagerie consistant à péter un emploi au moment où la personne ne peut pas se retourner. Affaire à suivre donc, mais on apprécie la leçon de syndicalisme au passage, surtout de la part d'une direction qui fait tout pour marginaliser les OS.

Petite méthode de marginalisation, très en vogue au Mucem : « moi je fais dans le social ». On démolit les équipes, on rend impossibles les solidarités, mais on subventionne l'association du personnel pour offrir aux agents des cours de yoga et des massages, (ce qui est très bien en soi mais fait ici fonction d'alibi) comme ça ils ne pourront pas râler : « voyez tout ce qu'on leur a offert ».

Au CNC, autre grand bienfaiteur de l'humanité, les agents peuvent aller au cinéma gratuitement, coût de l'opération : 80.000 € annuels, ça permet de supporter les brimades paraît-il.

Il n'y a guère qu'à l'INRAP, en fait, que c'est « souffrance et souffrance » sans aucune babiole en échange, sûrement parce que la pratique de l'archéologie constitue en elle-même une telle récompense que la direction peut se dispenser de mettre du Synthol. De toute manière, compte tenu du jansénisme de l'actuelle direction, l'idée serait davantage de serrer les dents que de réclamer des câlins, on aura tout le loisir de revenir là-dessus dans les mois qui viennent.

La photo du CNC

Bon, d'accord, il y a tout un tas de choses apparemment plus importantes qu'un bureau de direction décoré façon calendrier Pirelli : le point d'indice, les concours, les restrictions de personnel, les gels de crédits, les déménagements, les réformes des retraites, etc., etc. et tout ça, on s'en occupe, c'est même la base du travail syndical.

Pour autant, on ne doit pas prendre à la légère un affichage qui s'abrite derrière la catégorie « art » pour dire tout net : « regardez, j'ai le pouvoir, regardez ce que je peux faire sans que vous ne puissiez rien dire ». Il faut accorder une chose à nos managers cruels : ils ne font en général pas beaucoup d'erreurs, alors pour une fois qu'ils en font une grosse en s'enferrant sur cette affaire (« non, on en retirera pas cette affiche, allez vous faire voir ») ce serait dommage de ne pas pousser l'affaire un peu plus loin histoire de fendiller un peu (un peu seulement) leur sentiment de toute puissance.

Sur le fond, la violence symbolique, en l'occurrence la violence sexiste, semble de plus en plus mal tolérée, et c'est une bonne chose car elle ouvre généralement la voie à d'autres formes de violence. Les agent.e.s n'ont pas à tolérer une expression de toute puissance qui passe par l'avilissement de l'image des femmes. En tout cas, cette affaire donne lieu à des débats intéressants, y compris entre nous, sur la place de l'image, le rôle des syndicats, le danger de la censure, etc.

Un premier résultat pratique est à noter : l'image n'a pas été retirée, mais on nous rapporte qu'il y a désormais un rideau qui empêche de la voir de l'extérieur. Génial ! On pourrait peut-être se cotiser pour offrir une lampe rouge...

La communication

Nous nous mettons tout doucement aux réseaux sociaux, on n'a pas encore tout bien compris mais on s'y met, nous sommes maintenant un peu présents sur Twitter.

Pour le reste, on a vraiment besoin d'un *community manager* (ça rigole du côté de l'INRAP, il paraît qu'on dit « un CM ») qui puisse y consacrer un peu de temps.

Concernant les métiers de la communication, un groupe de travail est programmé, en lien étroit avec le secteur « recherche » (la communication culturelle, considérée de notre point de vue, étant en prise directe avec la production scientifique). Ce groupe va essayer d'aboutir à des mandats et de revendications spécifiques aux métiers de la comm. culturelle. Donc, si dans vos services et établissements vous avez des chargé.e.s de comm. qui ont le blues, dites-leur qu'ils.elles ne sont pas seul.e.s et encouragez-les à nous rejoindre, ça va être exaltant !

Parallèlement, le même groupe va examiner les convergences, et les divergences, entre communication institutionnelle et communication syndicale, ceci pour nous permette d'avoir une vraie réflexion de fond sur notre propre comm.

Les CDCA

Les conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie travaillent avec deux commissions : « retraités » et « handicap ». Ce sont des conseils consultatifs qui donnent des avis sur toutes les questions de santé ainsi que sur les questions relatives aux personnes âgées. En particulier : ils sont consultés dans le cadre de la gestion des EPAD et d'un certain nombre d'appels à projet. Petit problème : les CDCA dépendent des collectivités et, selon les cas, ont ou n'ont pas de moyens de fonctionnement. Les syndicats y étant représentés, Maryannick s'est portée volontaire pour être titulaire du siège du Rhône (département et métropole), dans un CDCA qui, précisément, n'ayant pas de moyens du tout, compte beaucoup sur le bénévolat et la bonne volonté de ses membres. Son compte-rendu de la réunion d'installation témoigne d'un « gentil foutoir », on ne sait pas qui se présente ni qui appartient à quel collègue. Ce n'est pas au ministère de la culture qu'on verrait une chose pareille...

La permanence

Anne-Laure de Fursac : Des décharges ont été votées pour elle au BN de septembre mais, Anne-Laure étant affectée hors du MC, nous n'avons pas les moyen de convaincre le secrétaire général du ministère d'ouvrir un poste sur son contingent pour le donner à un syndicat. Donc : pas de possibilité pour le moment pour le permanence, sauf une vague promesse de la DRH du ministère d'examiner une éventuelle ouverture de poste en fin d'année. Problème : la DRH en question vient de partir... Le cas d'Anne-Laure pose le problème plus général du sort de tous ceux et celles qui sont affecté.e.s dans des EP relevant d'autres ministères et qui sortent totalement des radars du MC. Les énarques nous vantent les bienfaits de la mobilité interministérielle mais, dans la vraie vie, il vaut mieux rester tranquillement dans les clous quand on n'est pas soi-même énarque.

Stéphane Magnier travaille au CNC comme documentaliste au service de comm, c'est bien mais, dans la perspective du déménagement, son travail actuel consiste essentiellement à faire de la numérisation à la chaîne et, compte tenu de l'ambiance délicieuse qui règne au CNC, il a du mal à trouver ça exaltant. Considérant que ses talents de doc et de comm seraient mieux employés chez nous qu'à appuyer sur un bouton à longueur de journée, le BN lui vote deux jours de décharge par semaine pour les mois de novembre et décembre.